Gérer les déchets ménagers

Une question sur la prévention & gestions des déchets ? Le tri ? le compostage ? Les calendriers des collectes ?

Mais aussi: déclarer un problème avec vos bacs de collecte ? Louer une benne ?

Rendez-vous sur le site de la CCHT : **Déchets ménagers - CC Hauts Tolosans**

Près de LARRA nous avons la

Déchèterie de GRENADE

Route de Saint-Cézert

Ouverte du **lundi au dimanche**

9h30-12h et **13h30-18h**

Fermée le mardi et les jours fériés.

Tél: 05 61 82 35 03

*** PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE***

LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET NON ACCEPTÉS A LA DÉCHETERIE :

Matériaux autorisés (liste non exhaustive) :
• encombrants (sommiers, matelas, meubles,chaises…)
• gravats
• déchets verts
• ferrailles
• gros cartons, et déchets spéciaux des ménages (peintures, solvants, acides, colles,encres,insecticides, soude caustique, piles…)
• huile de vidange
• batteries
• D3E (réfrigérateur, ordinateur,...), etc…
Produits refusés :
• ordures ménagères
• amiante
• déchets radioactifs
• produits explosifs (bouteilles de gaz)
• déchets de soins, médicaments périmés
• déchets industriels et commerciaux
• pneus
• éléments de voiture
Attention :
Les véhicules à benne basculante, les camions plateaux ou assimilés (fourgons à hayon…), ne sont pas admis.

“Ne jetez plus dans vos poubelles :

- Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d’avoir l’assurance, qu’ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

- Les déchets d’équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l’obligation de récupérer votre

vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

- Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste. N'hésitez pas à contacter, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

HAUTS TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Gestion des Déchets

La Communauté de communes des Hauts Tolosans a en charge la prévention et la gestion des déchets ménagers produits par les 34 000 habitants du territoire. Elle est engagée dans une démarche de réduction des déchets. En plus de la collecte des déchets, elle vous propose différents services (vente de composteurs, location de bennes etc.).

La fourniture des conteneurs verts et jaunes, leur ramassage et le traitement des déchets sont aussi du ressort de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. Les conteneurs collectifs sont désormais la norme.

Il peut arriver à certaines périodes de l'année que les conteneurs proches de chez vous soient pleins (Noël, long week-end, événement spécial…) auquel cas, vous êtes invités à

déposer votre sac poubelle dans le conteneur d'une zone voisine plutôt que de le déposer au pied du conteneur plein.

Les conteneurs ne sont pas réservés à un quartier en particulier, mais simplement disposés à des endroits où le ramassage par camion est possible, et le nombre de conteneurs est proportionné aux nombres d'habitations de la zone. S'il y a eu de nouvelles constructions dans votre quartier ou que vous constatez qu'en dehors des périodes bien connues où les déchets augmentent, le nombre de conteneurs de votre zone est très régulièrement insuffisant, vous pouvez contacter la Communauté de Communes des Hauts Tolosans pour le signaler (coordonnées ci-dessous). Sachez toutefois que les équipes en charge de la collecte font eux-aussi remonter les problèmes rencontrés à leur hiérarchie : conteneurs qui débordent régulièrement ou conteneurs souvent vides, incivilités, dégradations...toutes les informations visant à améliorer le service.

Quelques rappels simples pour réduire le volume des déchets :

. composter un maximum de déchets organiques,

. mettre les cartons pliés dans les conteneurs jaunes

Pour contacter la CCHT : https://www.hautstolosans.fr/dechets

Tél. 05 61 82 63 74 Service Gestion des déchets

Horaires - Lundi au Jeudi : 09h-12h30 et 13h30-17h30 / Vendredi : 09h-12h30 et 13h30-17h15